



Lettre d'information de l'Observatoire de la forêt méditerranéenne 11 janvier 2007

Cette lettre est diffusée tous les mois pour faire un récapitulatif des nouveautés du site et des brèves du mois.

GROS PLAN DU MOIS

FEUX DE FORÊTS : la lutte continue !!

Avec 5200 hectares brûlés en France entre janvier et octobre, le bilan de la saison "feux de forêt" 2006 est l'un des meilleurs depuis ces 30 dernières années. Seulement 3000 ha ont été parcourus par le feu durant l'été, soit moins du quart de la moyenne des surfaces touchées au cours des dix derniers étés. Malgré des conditions climatiques difficiles, le dispositif de prévention et de lutte mis en place a montré son efficacité, avec une forte diminution des dommages matériels et environnementaux

[www.](#) [Communication du 14/10/06 du ministre de l'Intérieur sur le bilan de la campagne de lutte contre les feux de forêts en 2006](#)

Ce n'est pas pour autant le moment de relâcher les efforts entrepris depuis des années, et ce, même durant l'hiver. En effet, c'est le moment idéal pour les maires, responsables de la mise en application des obligations légales de débroussaillage par leurs administrés, de rappeler à ces derniers quelles sont leurs obligations en terme de débroussaillage. S'ils sont prévenus suffisamment longtemps avant l'été, les particuliers pourront effectuer les travaux nécessaires avant la période à risque et brûler leurs rémanents de coupe en toute sécurité et légalité vis-à-vis de la réglementation de l'emploi du feu. En effet, des arrêtés préfectoraux réglementent dans chaque département l'emploi du feu en fonction des périodes de l'année et des conditions climatiques. Vous pouvez les consulter dans la rubrique "Documentation > Lois - Règlements > Arrêtés". Vous y trouverez également les derniers arrêtés préfectoraux relatifs au débroussaillage pour chacun des départements de la zone sud.

[www.](#) [Rubrique Documentation > Lois - Règlements > Arrêtés](#)

Les élus de PACA qui souhaiteraient mieux connaître leurs rôles et obligations en matière de DFCI peuvent se rapprocher de leur association départementale de Communes Forestières qui pourra organiser, en fonction du nombre de demandes, une journée de formation sur ce thème, en partenariat avec l'Union Régionale des communes forestières (ofme@ofme.org).

En 2006, 3 formations portant sur la DFCI et le débroussaillage ont ainsi été organisées : à Annot (04), Venelles (13) et Crest (26). La première de l'année 2007 sera organisée dans les Hautes Alpes, en février. Ce sera probablement l'occasion de présenter aux élus le nouveau Plan Départemental de Protection des Forêts Contre l'Incendie (PDPFCI).



Photos : S. Frontin, Mairie de Venelles.

Les plans de Protection des Forêts Contre l'Incendie (PPFCI), prévus par l'article L 321-6 du Code Forestier, visent à mettre en cohérence les différentes politiques qui concourent à la protection des personnes, des biens et du milieu naturel face aux incendies de forêts. Depuis 2002, les opérations d'investissements forestiers ou les actions forestières à caractère de protection de la forêt contre l'incendie doivent s'inscrire dans le cadre d'un PPFCI pour être éligibles aux aides de l'Etat et de l'Union européenne, notamment dans le cadre du PDRN. Ces plans se situent dans la continuité de ceux initialement prescrits par l'Union européenne (règlement CEE n° 2158/92 du Conseil du 23 juillet 1992) et sont appelés à s'y substituer en visant des objectifs plus larges et mieux intégrés. Etablis pour 7 ans, soit à l'échelle départementale (⇒ PDPFCI), soit à l'échelle régionale (⇒ PRPFCI) ils sont élaborés par les Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt.

La plupart des PPFCI de la zone sud sont en cours d'élaboration, sauf 6 d'entre eux, qui ont déjà été validés par arrêté préfectoral : celui des Hautes Alpes, de la Corse, du Gard, de l'Hérault, de la Lozère et des Pyrénées Orientales. Vous pouvez les télécharger sur notre site Internet dans la rubrique "Documentation > Risques > Incendies".

L'Observatoire de la Forêt Méditerranéenne a été mandaté par le Conseil Régional PACA pour une mission d'accompagnement et de synthèse des PDPFCI de la région.

 [Télécharger les plans de protection des forêts contre l'incendie](#)

L'Opération Cadre Régionale INCENDI.

Ce programme européen de type Interreg III C, piloté par la Région PACA, associe 10 régions de la zone méditerranéenne (dont le Languedoc-Roussillon et la Corse) afin d'organiser les bases d'une future politique intégrée à l'échelle de l'espace euroméditerranéen. L'Observatoire, est engagé aux côtés de la Région PACA dans l'OCR INCENDI pour lui apporter un appui technique.

Avec un budget de 7 millions d'euros, ce programme vise à échanger des expériences sur la méthodologie et les activités menées par les régions partenaires sur la problématique des feux de forêt, jusqu'en juin 2008.

Les activités interrégionales ont d'ailleurs débuté cet automne, avec **13 séminaires** organisés sur les thèmes de la sensibilisation du public, de l'autoprotection des zones habitées, de l'organisation des centres opérationnels, des plans locaux, de la cartographie, des coupures de combustible et de la restauration des terrains incendiés. Ce dernier séminaire a d'ailleurs été organisé par l'OFME pour le compte de la Région PACA, en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Verdon.

Pour faire un bilan périodique de tous les groupes de travail et communiquer sur le projet, des **forums** sont organisés tous les 6 mois. Le premier a eu lieu en Toscane, au mois de novembre.

L'OCR INCENDI prévoit également d'enrichir les échanges d'expériences entre régions en se basant sur des réalisations concrètes. C'est ainsi qu'un appel à "sous-projets" a été lancé au printemps 2006 auprès des collectivités territoriales et des structures à but non lucratif. **74 "sous-projets"** ont été sélectionnés, dont 17 en région PACA, 4 en Corse et 15 en Languedoc-Roussillon. Leur réalisation a débuté cet été et devra s'achever avant la fin 2007.

Pour en savoir plus sur l'OCR INCENDI et lire sa première News Letter, visitez son site :

 <http://www.ofme.org/ocrincendi/>

D'autres programmes européens travaillent actuellement sur la question des incendies de forêt. Pour en savoir plus, vous pouvez notamment lire le dernier numéro du bulletin "Info DFCI". En effet, ce dernier est consacré en grande partie à 3 projets de recherches européens sur les feux de forêts : Forest Focus, Fire Paradox et Recoforme.

[!\[\]\(1d3a1175dd4902218e694b9c098adb83_img.jpg\) Télécharger le dernier numéro du bulletin « Info DFCI »](#)

A une échelle plus locale, de nombreux acteurs de la DFCI du sud de la France se concertent, au sein du Réseau Coupures de Combustible (RCC), sur la gestion des coupures de combustible (= pare-feux). Né en 1992 d'un besoin d'échanges et de réflexion entre la recherche sur la prévention des incendies de forêts et les acteurs de terrain, le RCC (Réseau Coupures de Combustible) n'est pas une institution mais une structure informelle, dont le mode de fonctionnement est basé sur le volontariat (autofinancement des partenaires). Cependant, depuis 2001, l'Etat et l'Europe financent un poste à mi-temps pour renforcer l'animation du réseau.

L'originalité de ce réseau réside dans la pluralité de ses membres. En effet, depuis ses débuts, le réseau compte plus de 130 participants, dont l'Observatoire. Ces participants représentent 13 des 15 départements que compte l'Entente, et appartiennent à plus de 40 structures différentes : des gestionnaires d'ouvrages DFCI, des collectivités territoriales, des organismes de conseil et recherche-développement, des chercheurs, des représentants de l'Etat et les services de lutte contre l'incendie.

Le réseau met régulièrement en place des groupes de travail multidisciplinaires et interinstitutionnels pour une réflexion approfondie sur les thèmes de la conception, l'efficacité, l'intérêt pastoral, le coût et l'entretien des coupures, etc., puis organise des restitutions (réunions, publications, ...). L'Observatoire participe ainsi au groupe de travail sur les interfaces habitat/forêt.

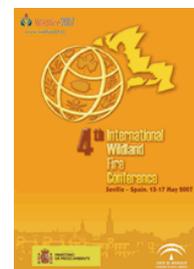
Après avoir édité 9 documents de synthèse, le RCC a récemment publié deux nouveaux ouvrages intitulés "Une coupure de combustible en Luberon ; bilan de douze ans de suivis pastoraux, DFCI et environnementaux" et "Dispositif agroenvironnemental appliqué à la prévention des incendies de forêt en région méditerranéenne ; résultats de 20 ans de réalisations et propositions pour l'avenir".

Pour en savoir plus sur le RCC et télécharger ses publications

[!\[\]\(e474458956c9a37fbf9586ddb60a7fa1_img.jpg\) Rubrique Documentation > Risques > Incendies](#)

Enfin, si vous souhaitez en savoir plus sur les feux de forêt et leur gestion, vous pourrez vous rendre à la 4^{ème} Conférence Internationale sur les feux de forêt qui se tiendra du 13 au 17 mai à Séville. Vous pouvez d'ores et déjà consulter le programme de cette conférence sur le site :

[!\[\]\(5361750c22c4e047a52f4eac1ec2d4cc_img.jpg\) http://www.wildfire07.es/html/in/index_in.html](http://www.wildfire07.es/html/in/index_in.html)



LES ACTUS DU MOIS

Dans l'ordre de parution, voici la liste des actualités du mois :

11/01/2007 RISQUE : Impact de l'ozone sur la végétation

"Apprenez à détecter l'impact de l'ozone sur la végétation naturelle".

L'association ARNICA MONTANA de Briançon et le Laboratoire Pollution Atmosphérique de l'INRA de Nancy viennent d'éditer un dépliant "Apprenez à détecter l'impact de l'ozone sur la végétation naturelle"

Pour en savoir plus :

[www.](#) [Consulter l'article complet](#)

11/01/2007 FORET PRIVEE : La lettre syndicale 13

La dernière lettre syndicale des Bouches-du-Rhône est en ligne

Pour en savoir plus :

[www.](#) [Consulter l'article complet](#)



11/01/2007 Etude Annuelle de Branche 2004

Les résultats de l'Etude Annuelle de Branche 2004 de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont disponibles **"2004, une année de stabilité pour l'exploitation forestière, poursuite du repli pour les sciages"**.



Pour en savoir plus :

[www.](#) [Consulter l'article](#)

09/01/2007 Bonne année 2007 !



Tous nos vœux... et l'occasion de faire un point sur la fréquentation du site :

[www.](#) [Consulter l'article complet](#)

22/12/2006 Offre d'emploi

L'interprofession Fibois 06-83 va bientôt recruter un chargé de développement. Consulter cette offre en cliquant sur le lien suivant.

[www. Télécharger l'offre](#)

20/12/2006 Une mobilisation accrue autour des politiques forestières territoriales en 2006

L'année 2006 aura été riche en événements en ce qui concerne les chartes forestières de territoire et les politiques forestières territoriales de manière plus générale, en région PACA et sur le massif alpin.



Pour en savoir plus :

[www. Consulter l'article complet](#)

18/12/2006 Scier son bois en forêt

Scier son bois grâce à une scie mobile : une opération intéressante pour la valorisation et l'utilisation des bois de sa forêt.

En juillet dernier, une scie mobile a débité 90 m³ de grumes de et dans la forêt du groupement forestier de Siguret à Baratier (Hautes-Alpes)



Pour en savoir plus :

[www. Consulter l'article](#)

CARTOTHEQUE

Une trentaine de nouvelles cartes a été ajoutée sur le site de l'Observatoire. Une nouvelle rubrique « politiques territoriales » a été créée. Ces cartes concernent notamment le massif alpin et ont été réalisées dans le cadre de l'élaboration du Schéma stratégique forestier pour le massif des Alpes.

[www. http://www.ofme.org/cartotheque.php3](http://www.ofme.org/cartotheque.php3)



Observatoire de la forêt méditerranéenne
Pavillon du Roy René, CD 7 Valabre ; 13120 Gardanne
Tel : 04 42 65 43 93, Fax : 04 42 51 03 88 / E-mail : ofme@ofme.org, Site : www.ofme.org